

## 1630 - Jean Delamare - Trésor des récréations - Vatican Apostolic Library

Auteurs : Recueil collectif

### Description matérielle de l'exemplaire

Format 8°

Dimensions de la page 15 cm

### Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

32 Fichier(s)

### Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen\_1013

Titre long THRESOR DES // RECREATIONS // CONTENANT // HISTOIRES  
FACETIEVSES // ET HONNESTES, PROPOS // plaisans & pleins de gaillardises,  
faits // & tours ioyeux, Plusieurs beaux Enig- // mes, tant en vers qu'en prose, &  
autres plisanteries. // Tant pour consoler les personnes qui du // vent de bize ont  
esté frapez au nez, // Que pour recreer ceux qui sont en la miserable // seruitude du  
tyran d'Argencourt. // [fleuron] // A ROVEN, // Chez IEAN DE LA MARE, aux //  
degrez du Palais. // - // M. DC. XXX.

Imprimeur(s)-libraire(s) Delamare, Jean

Date 1630

### Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote Vatican (Va), Vatican Apostolic Library,  
Stamp.Chig.VI.586

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation [Vatican Apostolic Library](#)

Sources de la numérisation Vatican Apostolic Library

Type de numérisation

- Numérisation partielle
- La numérisation a été effectuée à partir d'un microfilm.

# Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscritesAnnotations manuscrites uniquement sur la page de titre.

## Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : Vatican Apostolic Library
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

## Citer cette page

Recueil collectif, 1630 - Jean Delamare - Trésor des récréations - Vatican Apostolic Library, 1630

Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/1013>

Copier

Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 19/10/2016 Dernière modification le 31/07/2024

---

C. M. J. A. V. I.  
THRÉSOR DES  
**RECREATIONS**  
CONTENANT  
HISTOIRES FACETIEUSES  
ET HONNESTES, PROPOS  
plaisans & pleins de gaillardises, faits  
& tours joyeux, plusieurs beaux Enig-  
mes, tant en vers qu'en prose, & autres  
plaisanteries.

Tant pour consoler les personnes qui du vent  
de bise ont été frappéz au nez,

Que pour recreer ceux qui sont en la miserable  
territude du tyran d'Argencourt.



A R O V E N,  
Chez LEAN DE LA MARRE; aux  
degrez du Palais.

---

M. DC. XXX,



## A V L E C T E V R ENNEMY IVRE DE MELANCHOLIE.



Si leur amiable, comme  
je consideroy la iuunesse  
se corrompre par vne in-  
fiaité de liures ne ten-  
dans à autre but, qu'à  
esguillonner les coeurs des iennes gens à  
choses illicites & remplies d'impudicité,  
qui est bien souuent cause de la ruin de  
ceux qui sans estre sonillez de cette tache  
eussent esté piliers & ornemens des repu-  
bliques : I'ay pensé que ie feray grand ser-  
vice à la Republique, & conscience de la  
ieuunesse, si ie pouuoys trouuer moyen d'ex-  
terminer ces liures tant preiudiciales au  
salut des armes : sans toutesfois priver la

A 2

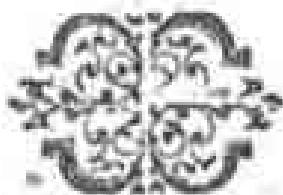
## P R E F A C E.

jeunesse des recreations & passetemps, qu'elle cerche par la lecture de tels livres : Car ie confessé avec la commune opinion des hommes, que c'est une chose faschense, d'estre coufoursentif aux choses serieuses, sans pouuoir quelquefois donner relache à l'esprit, pour reconurer la gayeté, & lieffe de cœur qui auroit esté rauie par la multitude des affaires, dont aucunz sont souuent accablez. Ayant donc communiqué ce mien déſſein à ceux qu'en ce fait ie doy cognoître ſuperieurs, & icux ayant jugé n'estre pour le présent chafe impertinente : i ay pris la plume es mains, & ſuivant les traces & façons de faire des Mousches à miel, de tous ces livres remplis presque de toutes parts d'espines infelées du venin de ce fauſ Dieu Cupido, i ay tiré ce qui ne vefſent qu'honneſteté, & ſeruoit ſeullement aux eſbas & ſoulas des eſprits, rejettant le venin & tout ce qui pouuoit apporter quelque detri-

## P R E F A C E.

ment aux lecteurs. I'ay donc recherché les histoires facétieuses & honnêtes, propos plaisans & plains de gaillardises, faits & tours joyeux executés par ceux qui ont la telle à l'escarmouche, les jeux à la proye, les nez à la cuisine, la main à la bourse, avec plusieurs beaux Enigmes, tant en vers, que en prose & autres tours d'arithmetique tres-ingénieux, pour estre estimé des hommes comme un oracle.

A 3



---

L<sup>2</sup> A V T H E V R  
A V L E C T E V R.

P<sup>r</sup>Arquoy doncques ie vous supplie de  
P<sup>r</sup>prendre en bonne part ce mien petit  
travail, afin que voyant cecy vous s<sup>i</sup>re  
agréable, vous m'escuillonnez auantage  
à entreprendre, ce dont vous tirerez  
plus grande utilité & consolation.

?



# GEORGE CAPITVLE AVEC SON MAISTRE TOVCHANT SON seruice.

*En fin George fait venir son Maistre  
en Ingement.*

**P**ANDOLPHE Zabarel Gentil-homme de Padoue qui en son temps fut fort vaillat homme, magnanime & bien advised, ayat vn iour affaire d'vn seruiteur, & n'en pouuant treuuer à son gré, finablement luy tomba entre les mains vn meschant-garnement, fin & cauteleux, lequel toutes fois sçauoit fort bien desguiser sa malice par vn doux semblat, que l'on peut iugé le plus simple homme de la terre, auquel Pandolphe

A 4

## TH R E S O R D E S

...nanda s'il vouloit seruir, ie suis con-  
cent dit George(ainsi se nommoit ce fri-  
pon) mais le fera à la charge que ie ne  
m'emploiray finon à penser à vos che-  
vaux & vous accompagner: car ie ne me  
veux mesler d'autre chose; à quoy s'ac-  
corda Pandolphe, & allans chez les no-  
taires en passerent contract, selon les  
clauses par eux conuenues & accordées.

A quelque temps de là Pandolphe allant  
aux champs, & passant de fortune par un  
lieu fangeux & mal aisné, fit entrer son  
cheual en un grand fossé, duquel il ne se  
peut jamais retirer, à cause des fanges, &  
bouës dont il estoit plein: parquoy crai-  
gnant demeurer en ce bourbier appelle  
son George pour luy aider, mais ce mau-  
uais seruiteur qui le regardoit, n'en vou-  
lut jamais rien faire, d'autant, disoit-il,  
que cela n'estoit porté par son obliga-  
tion, & le tirant de sa gibeciere, commen-  
ça à la lire depuis un bout iusques à l'autre,  
pour voir si cet article y estoit com-  
pris. Mais luy disoit son Maistre, enco-  
re que cela ne soit expressément, & par  
mots exprez porté par ton obligation,  
D'es-tu pas tenu me secourir? Aide moy

## RECREATIONS.

Donc ic te prie. Je n'en feray rien , dit  
seruiteur , pource que ie ne le scaurois  
faire sans contreuenir à mon contract.  
Ador- Pandolphe luy dit, tu ne meveux  
donc pas aider, poltron, si tu ne me retire  
de ce bourbier, ie ne te payerai iamais ce  
que ie te doy: vous me payerez, & si ie ne  
vous aideray pas, dit le seruiteur, & quoy  
me penseriez vous bien tant sot , que de  
faire ce que ic ne doy, & ne puis sans en-  
courir les peines portées par nostre tráf-  
action ; Certe, Monsieur, ie m'en garde-  
ray bien, & deus siez vous demeurer en la  
place. Tellement que si de fortune Pan-  
dolphe n'eut esté secouru par les passans,  
c'est chose tout assurée que iamais il  
n'en fut eschappé; Pandolphe estant sor-  
ty de ce bourbier , transigea de nouveau  
avec son seruiteur , qu'il fit obliger sous  
certaines peines , de luy aider en toutes  
choses qu'il luy commanderoit, & ne l'a-  
bandonner iamais. Auint vne autrefois  
que Pandolphe se promenât avec quel-  
que Gentil-homme Venitien , son serui-  
teur marchant toufiours à ses costez , se  
promenoit quand & luy , ne le voulant  
abandonner : de quoy les Gentils-hom-

## TH R E S O R D E S

es & ceux d'alentour rioxent , prenant  
grand plaisir en cette nouveauté, qui fut  
cause que Pandolphe retournant en son  
logis, reprint aigremet son seruiteur, luy  
disant qu'il auoit mal & sottement fait,  
de s'estre ainsi promené costé à costé de  
luy, sans auoir respect, ny reuerence à luy  
qui estoit son maistre , ny aux Gentils-  
hommes de sa compagnie. Le seruiteur,  
serrant les espaules , disoit auoir obey à  
ses commandemens , alleguant son con-  
tract. Au moyen de quoy ils en refirent  
vn autre, par lequel le maistrevoulut que  
son seruiteur marchast loin derrière luy.  
Alors George le suiuoit loin de cent pas,  
& combien que son maistre l'appellaist , &  
fit signe qu'il vint parler à luy, toutesfois  
George ne vouloit approcher davanta-  
ge , craignant encourir la peine portée  
par leur contract : pourquoy Pandolphe  
se faschant de la lascheté & simplicité de  
son seruiteur, luy interpreta ce mot (loin)  
& que par iceluy il entendoit loin de trois  
pieds, le seruiteur, qui lors auoit bien en-  
tendu la cōception de son maistre , print  
vn baston long de trois pieds , & mettant  
vn bout d'iceluy contre son estomach, &

## RECREATIONS.

L'autre côte les espaulles de son maillot  
& le suiuoit ainsi par la ville. Le peuple  
voyant ces choses: & pensant que ce fust  
vne gageure, ou que ce seruiteur fut fol,  
s'assembloit autour d'eux , riant à gorge  
desployee. Pandolphe qui ne s'estoit en-  
cor apperceu du baston que tenoit son  
seruiteur,s'esbahissoit grandement pour-  
quoy tout ce peuple le regardoit & rioit.  
ainsi,mais ayant cogneu la cause, se cole-  
ra de telle façon qu'il le vouloit battre.  
Parquoy le galant se plaignoit s'excusoit,  
disant: Monsieur vous avez tort me vou-  
loir outrager,parce que ie ne pense auoit  
failli, & quoy ? y a-il pas contract entre  
nous ? ay-ie pas obey à vos commandem-  
ens, quand ay-ie manqué à ma pro-  
messé ? Lisez nostre contract & si vous y  
trouuez que i'aye failli, punissez moy.  
Ainsi George demeuroit touſſours vain-  
queur. Vne autre fois Pandolphe l'en-  
uoya à la boucherie acheter de la chair,  
& parlant ironiquement à la façon des  
Maistres, luy enuoya, & demeure vn an  
à retourner. Le seruiteur trop obeissant  
alla en ſon pays , où il demeura iusques  
au bout de l'an. Apres retournant le pre-

## TH R E S O R   D E S

ier iour de l'an suivant, alla trouuer  
son maistre, & iuy porta de la chair, de-  
quoy Pandolphe fut fort esbahy, parce  
qu'il ne se souuenoit plus de ce qu'il a-  
uoit commandé à son seruiteur, le re-  
print beaucoup de s'estre fuy, disant: tu es  
venu vn peu bien tard, larron de mille  
fourches, vrayment ie te feray payer ta  
peine, comme tu le merite, va poltiō, va,  
& ne pense pas que ie te donne iamais vn  
hard. Le seruiteur respond auoir entre-  
tenu son contract, & selon le contenu d'  
celuy obey à ses commendemens. Souue-  
nez vous, Monsieur, disoit-il, que quand  
m'avez commandé que je demeurasse vn  
aū sans retourner, ie vous ay obey, pour-  
quoy donc ne me payerez vous, certes  
s'y ferez. Ainsi ce seruiteur fit conuenir  
son maistre en iustice : lequel a pres vne  
longue procedure, le fit finalement con-  
damner, iuy payer les gages qu'il iuy  
auoit promis.

*D'un friant desiuner préparé par un valet  
d'Apothicaire à un Adoucat.*

**E**N la ville d'Alençon, y auoit vn Ad-  
oucat bon compagnon, & bien ay-  
tant à desiuner matin. Un iour cestāt as-

## R E C R E A T I O N S.

sis à sa porte, veit passer un Gentil-homme devant luy qui se nommoit Monsieur de la Tireliere, lequel à cause du trop grand froid qu'il faisoit estoit venu à pied de sa maison en la ville pour quelque affaire, & n'auoit pas oublié au logis, à grosse robe fourrée de renards. Quand il vit l'avocat, qui estoit de sa complexion, luy dit, comme il auoit fait ses affaires, & qu'il ne restoit sinon de trouuer quelque bon desjuner. L'avocat luy dit que de desjuner il trouueroit assez, moyennant qu'il eut un defrayeur : & en le prenant par dessous les bras, luy dit : Allons mon Compere, nous trouuerons possible quelque sor qui payera l'escot pour nous deux. Il y auoit de fortune derrière eux le valet d'un Apoticaire fin & inventif, auquel cet avocat menoit toujoutrs la guerre : mais le valet pensa à l'heure qu'il s'en vengeroit bien, sans aller plus loin de dix pas, trouua derrière une maison un bel estron, tout gelé, lequel il mit dans un papier, & l'enveloppa si bien qu'il sembloit un petit pain de sucre. Il regarda où estoient les deux compagnons, & en passant par devant eux fort hastieu.

## TH R E S O R D E S

uent, entra en vne maison, & l'aissa tomber de sa manche le pain de sucre, comme par mesgarde : Ce que l'Aduocat leua de terre à grand ioye , & dit au seigneur de la Tireliere, ce fin valet payera aujour-d'huy nostre escot: mais allons vistemēt, afin qu'il ne nous trouue sur nostre larcin : & entrant en vne tauerne dit à la chambrieres, faites nous beau feu, & nous donnez bon pain & bon vin , & quelque morceau bien friand , nous auons bien de quoy payer. La chambrière les seruit à leur volōtē, mais en s'eschauffāt à boire & manger, le pain de sucre, que l'aduocat auoit en son sein, commençā à degeler , dont la puanteur estoit si grande que ne pensans iamais qu'elle deut saillir d'un tel lieu, dit à la châbrière vous avez le plus puant, & le plus ord mesnage, que je ne vis iamais, ie croy que ceste place sert de retraiet aux petits enfans , le seigneur de la Tireliere , qui deuoit sa part à ce bon parfum, ne luy en dit pas moins. Mais la chambrière courroucée de ce qu'ils l'appelloient ainsi vilaine, leur dit en colere; certe monsieur la maison est si honnête, qu'il n'y a merde, si vous ne l'a-

R E C R E A T I O N S.

nez apportée. Les deux compagnons  
leuerent de la table en crachant, & se  
vont mettre devant le feu, pour se chauf-  
fer, & en se chauffant l'aduocat tire son  
mouchoir de soi sein qui estoit tout plain  
du cirop du pain de sucre fondu, lequel  
à la fin mit en lumiere. Vous pouuez pē-  
ser, quelle mocquerie leur fit la cham-  
briere, à laquelle ils auoient dit tant d'in-  
jures, & quelle honte auoit l'aduocat, de  
se voir surmonté par vnalet d'apoticai-  
re, au meistier de tromperie. Mais si n'en  
eut point la chabriere tant depitié, qu'el-  
le ne les fit aussi payer leur escot, comme  
ils s'estoient bien fait seruir en leur di-  
sant, qu'ils deuoient estre bien yures : car  
ils auoient beu par la bouche & par le  
nez. Les pauvres gens s'en allerent avec  
leur honte & leurs despens, mais ils ne  
furent pas plustost en la ruë, qu'ils ne vi-  
rent le valet de l'apothicaire, qui deman-  
doit à tout le monde, s'ils auoient point  
trouué vn pain de sucre, enuolloppé de-  
dans vn papier, & ne se fçeurent si bien  
destourner de lui, qu'il nectriaist à l'aduo-  
cat : Monsieur si vous avez mon pain de  
sucré, i e vous prie rendez-le moy; car les

## TH R E S O R D E S

larcins ne sont pas bien profitables à vn  
pauvre seruiteur. A ceey y sortirent tout  
plein de gens de la ville, pour ouyr leur  
debat, & fut la chose si bien verifiée, que  
le valet d'Apoticaire fut aussi content  
d'auoir esté defrobé, que les autres furent  
marris d'auoir fait vn si vilain larcin:  
Mais esperant de luy rendre vne autre  
fois, s'appaisserent.

### *Du Messager qui respondoit tout par monosyllabes rhimez.*

V N Messager passant pays arriuu à  
vne hostellerie sur l'heure de souper.  
L'hoste le fit asseoir avec les autres  
qui auoient desja bien commencé, & mon  
messager pour les attaindre se met à  
bausfrer d'un tel appetit, cōme s'il n'eut  
veu de trois iours pain. Le galand s'e  
stoit mis en pourpoint pour mieux s'en  
acquitter, ce que voyant lvn de ceux qui  
estoient à table, luy demandoit force cho  
ses, quine luy faisoit pas plaisir. Car il  
eſtoit empesché à remplir sa poche, mais  
afin de ne perdre guere de temps, il resp  
ondoit tout par monosyllabes rhimez : &

## RECRÉATIONS.

croy bien qu'il auoit appris ce langag  
de plus longue main , car il y estoit fort  
habille. Les demandes & les responces  
estoient,l'autre luy demande. Quel habit  
portez-vous? Fort. Combien auez-vous  
d'enfans? Trop. Quel pain māgez-vous?  
Bis. Quel vin beuuez-vous? Gris. Quelle  
chair mangez-vous ? Bœuf. Combien  
avez-vous de filles? Neuf. Que vous sem-  
ble de ce vin? Bon. Vous n'en beuuez pas  
de tel en vostre maison ? Non. Et que  
mangez-vous les vendredis ? œufs.  
Combien en donnez-vous à vos enfans?  
Deux. Ainsi cependant il ne perdoit pas  
vn coup de dēe,& satisfaisoit tousiours  
aux demandes aconiquement.

*Du Seigneur Goulard Gentil-homme de la  
France Conté Bourguignotte.*

**M**onsieur Goulard ayant ouy dire  
que vn viel conseiller ne vouloit  
pas resigner son estat à vn sien fils qui  
estoit fort docte aduocat. Il a raison, dit-  
il, car s'il ne meurt conseiller il n'aura pas  
le plaisir de se voir enterrer avec vn cha-  
peron rouge fourré d'hermines : & iā

TH R E S O R D E S  
our ne l'accompagnera pas au tom-  
beau.

Comme son Chastelain de Quanque-  
lipoitier luy eut dit, Assurez vous mon-  
sieur , que nous aurons bien de la pluye,  
car le coq de la grande Eglise est tourné  
deuers le mauuais vent. Et s'il estoit  
tourné d'autre costé, que seroit- ce? dit le  
sieur Goulard: Seroit signe de beau tēps,  
respondit le Chastelain. Deux ou trois  
jours apres se resoutenant du dire de son  
Chastelain, il enuoya attacher le coq du  
costé de bize , & interrogé pourquoy il  
faifoit cela: C'est pour cinq ou six jours  
seulement , dit-il , que ie veux auoir du  
beau temps, pour aller aux champs.

Il vit plusieurs personnages à la cour,  
mesmement de ceux de longue robe,  
qui auoient en leurs chambres des peti-  
tes cloches, lesquelles ils sonnoient pour  
appeller leurs seruiteurs , quand ils en  
auoient affaire: & s'est āt apperceu qu'au  
son de cette cloche , aussi tost ils ne fail-  
loient de venir vers leurs Maistres, il luy  
print fantasie d'en auoir vne , & si tost  
qu'il fut en sa chambre , il se mit à son-  
ner cette cloche: mais voyant que pas un

## RECREATIONS.

de ses seruiteurs n'approchoit , il se pe-  
suada que ses gens ne pouuoient enten-  
dre le son. Et pour l'expimenter, il son-  
na sa cloche pres sa table , puis estant  
couru à sa porte ( car notez qu'il pensoit  
courir aussi viste que le son de la Clo-  
che ) & n'entendant rien pres d'icelle,  
il dit que ses gens auoient raison de ne  
pas estre venus vers luy , & qu'il faloit  
bien que ceux qui auoient des cloches,  
eussent quelque recepte pour faire de-  
ualler ce son en bas.

Vne Damoiselle le pria vn iour de  
luy donner à soupper d'vne bonne salla-  
de. Ce qu'il luy promit : mais comme il  
n'en tasté guere , il demanda à son hom-  
me , comme il la falloit faire , lequel luy  
ayant dit; Mōsieur, pour la faire parfaite  
il faut que trois personnes y mettent la  
main , vn liberal , vn auaricieux , & vn  
fantastique : car le liberal y mettra force  
huile douce , l'auaricieux biē peu de vin-  
aigre , & le fantastique de toutes sortes  
d'herbes , de quoy se souuenāt deux iours  
apres , il dit à sa cousine : Escoutez , si vous  
voulez que je vous donne à soupper , en-  
moyez moy ces trois hommes que lçuez .

## TH R E S O R D E S

our faire la sallade , & cependant ie feray prouision de vinaigre doux , & de forte huile , & les meneray au plus beau jardin de cette ville . -

Vn Allemand le vint vn iour voir , & comme il ne pouuoit parler François ny Bourguigno , il luy fit vn grand discours en latin . Au bout de chasque periode duquel , le Seigneur Goulard fort ententif , avec vn bon de voix excitatiue , pour le faire continuer , l'entendit longuement , & iusques à ce que cet Allemand cogneut qu'on ne respondeoit rien , & qu'on luy faisoit signe par derriere qu'il reuint d'i-  
cy à vne heure , parce que Monsieur estoit empesché : parquoy il print congé , & Monsieur Goulard se retournant vers sa compagnie , vn d'entr'eux luy dit : le hiffre Joffre a grand tort de vous entretenir si long temps avec son latin , car le dinner se gaste . Lors comme esueillé en surfaute , le sieur Goulard luy respondit . Certes vous avez grand tort vous mesmes que vous ne m'avez pas dit qu'il parloit Latin , car je luy eusse respondu braument .

Estant aduerty par quelqu'vn que le Doyen de Besançon estoit mort , il luy

## RECÉATIONS.

**D**it: Ne le croyez pas, s'il estoit ainsi il m'  
l'escrivoit: car il m'escrit tout.

Passant par Auignon il voulut acher-  
ter des gans, & les essayant, & regardant  
long-temps, en fin il dit : Apportez vn  
miroir, afin que ie voye encore mieux  
s'ils me sont bien faits.

*De celuy qui enserra au coffre vn chat avec  
yne chandelle ardaute pour pren-  
dre la souris.*

**L**es souris faisoient la guerre au fro-  
mage d'un pauvre homme , lequel  
apres auoir long temps consulté avec sa  
margotte , delibera , pour plustost pren-  
dre la souris , d'enserrer au coffre son  
chat : le chat incontinent se ruë dessus la  
viande , & y fait bonne & large bréche.  
Or le lendemain trouua sa viande da-  
mantage diminuée , que les iours prece-  
dents : de quoy s'esmerueillant fort , ap-  
pella sa femme , pour accuser la negligé-  
ce de son chat , qui permettoit manger  
les souris en sa presence. Or la femme qui  
estoit subtile , au contraire accusa son  
mary , disant : Comment voulez-vous

## TH R E S O R D E S

Si il les prenne de nuit , lors qu'on ne voit rien , vous mesmes , qui estes hommes ne scauez riē faire au soir sans chandelle , mettez donc dans le coffre vne chandelle ardante , afin que voyant la souris il la poursuive: ce qu'il fit aussi tost que le soir fut venu : mais le chat recommençà à monter à l'affaut , & se fit maître du lieu , en mangeant ce que les pauvres gens gardoient pour le lendemain de luner , & dîner . Le matin c'istant venu , la femme inuite son mary à aller voir si son inuention n'auroit pas esté meilleure que la sienne , le mary prēd vn gros baston , afin d'assister le chat , si d'avantage il estoit encore en combat , & ouvrant le coffre avec bruit pour intimider les souris , dit , courage fidele chat , c'ebattez vaillamment ; mais voyant que le tout estoit mangé , rua son baston non sur les souris , ains sur le dos de sa Margotte : elle voyant le courroux de son mary , dit ne vous faschez mō mary ce n'est point ma faute , ny celle du chat , ne voyez vous pas qu'il a le ventre tout enflé de coups de dents que luy ont donné les mechantes bestes ( notez qu'il auoit si bien farcy son

## RECREATIONS

Ventre de la viāde, que le vētre luy estoit  
creu de deux pieds ) ie pense , dit elle ,  
qu'elle feront venuēs en grande multi-  
tude, ayant entendu nōstre entreprise.

### *Secret admirable pour cognoistre les choses cachées.*

**S**i trois diuerses choses ont esté ca-  
chées par trois diuerses personnes, &  
tu veux dire à chacune quelle chose elle  
a cachée, besongne en ceste façon. Prens  
trois diuerses choses, Comme A. B. C. &  
les pose sur quelque table , les ayant au-  
parauant bien imprimez en ta memoire:  
puis cōsidere bien aussi les trois person-  
nes selon leur ordre, & remarque la pre-  
miere , la deuxiéme, & la troisiéme: En  
apres tu mettras sur la table xxiii. get-  
tons: desquels tu en donneras vn à la  
premiere personne, & à la seconde, tu en  
donneras deux ; à la troisiéme , trois. En  
apres retire toy d'eux assez loin, afin que  
tu ne les puisse voir prendre, & commā-  
de qu'un chacun prenne la chose qu'il  
veut, & la chache bien : puis tu diras(de-  
mcurant touſiours loin d'eux , & la face

### T H R E S O R D E S

durnée d'autre costé) celuy qui a pris  
A. (c'est à dire, la premiere chose que tu  
auras remarqué) qu'il prenne trois des  
18.gettons qui restent sur la table, encor  
vne fois autant que tu luy as donné: c'est  
à dire, s'il en a vn, qu'il en prenne encor  
vn.Puis tu diras,celuy qui a pris B. qu'il  
prenne deux fois autant de gettons que  
ie.luy ay donné: ce qu'estant fait ,tu ad-  
monneras celuy qui a pris C. de  
prendre quatre fois autant de gettons  
que tu luy a donné .ce qu'ellantacheué  
retourne à la table,& considere combien  
restent de gettons, desquels ne peut de-  
murer qu'un, ou deux,ou trois,ou cinq,  
ou six, ou sept. Si doncques vn seul de-  
meure , alors tu cognoîtras que la pre-  
miere personne a pris A. & la deuxies-  
me a pris B. la troisième C..& conse-  
quemment comme tu peux voir en cette  
Cable suivante.

# R E C R E A T I O N S.

<i>Les gettons demeurans sur la table.</i>	<i>Les person- nes.</i>	<i>Les choses cachées.</i>
	1.	A.
1.	2.	B.
	3.	C.
	1.	B.
2.	2.	A.
	3.	C.
	1.	A.
3.	2.	C.
	3.	B.
	1.	B.
5.	2.	C.
	3.	A.
	1.	C.
6.	2.	A.
	3.	B.
	1.	C.
7.	2.	B.
	3.	A.

TH R E S O R D E S

*Autre secret pour cognoistre combien  
ya de lignes en vn feillet,  
sans le voir.*

**S**i tu veux sçauoir combien vn feillet contient de lignes, sans le voir, fay ce que s'ensuit : commandé à celuy qui a le liure, de conter tous les lignes de ladite page, par trois, & escrits en vn papier autant de fois 70. que restera de lignes, qui ne pourront faire trois, comme si demeure deux tu escriras deux fois 70. 70. si ne restent nulles lignes, tu n'escriras rien. Puis commandé qu'il conte par cinq : & escrits en ton papier autant de fois 21. que demeureront de lignes. Tiercement commandé qu'il conte par sept, & escry en ton papier autant de fois 15. que demeureront de lignes. En apres de tous les nombres colligé autant de fois cent, que tu pourras, & pour chacun cent reictte encore cinq, & le nombre qui demeurerà, démonstrera le nôbre des lignes de la page. Exemple, Prenez vne page laquelle contient neuf lignes, ayant icelle conté

## RÉCREATIONS.

par trois ne demeure rien, & pour au-  
tant ie n'escry point 70. mais les cōtant  
par 5. en demeurent 4. & pour autant  
i'escrisen bas 4. fois 2. 2. 2. 2. Le re-  
contans par 7. en demeurent 2. lignes,  
& pour cela ie mets 2. fois 15. 15. alors  
des quatres 2. 1. 2. 1. 2. 1. 2. & deux 15.  
15. ie reiette cent, & pour le cent qui ne  
s'y trouue qu'vne fois ie reiette encor 5.  
reste 9. qui est le nombre des lignes. Du  
mesme moyé peut on vser pour sçauoir  
combien d'argent quelqu'un a en sa  
bourse, ou en son thresor.

*De Maistre Berthaud à qui on fit accroire  
qu'il estoit mort.*

**L**Adis en la ville de Rouen ; y eut un  
homme qui seruoit de passe-temps à  
tous allans & venans , quand on l'auoit  
gouverné , cela s'entend. Il s'en alloit  
par les rues tantost habillé en mari-  
nier , tantost en magistrat , tantost en  
cueilleur de prunes , & tousiours en fol :  
& l'appelloit-on maistre Berthaud. C'e-  
stoit possible celuy qui cotoit 20. & 11.  
& estoit fier de ce nom de maistre comme

T H R E S O R D E S

vn asne de baste neuf: & qui eut failli à l'appeller , on n'en eust point tiré de plaisir : mais en luy disant maistre Berthaud , vous l'eussiez fait passer par le trou au chat . Et ce qu'il faisoit ainsi niaisis fol , c'estoit que quelques bons maistres de mestier l'auoient veillé onze nuicts tout de suite , luy fichat des grosses esplingles dedans le corps , pour le garder de dormir : qui est la vraye recepte de faire deuenir vn homme parfait en la science de folie , par beccare & par bemol . Vray est qu'il faut qu'il y ait de la nature , comme ie pense qu'il y en auoit en maistre Berthaud . Or est-il qu'il tomba vn iour entre les mains de quelques gens de bien , qui le menerent aux champs , lesquels par les chemins apres en auoir pris le plus de passe-temps qu'ils purent , luy commencerent à faire accroire qu'il estoit malade , & luy firent faire son testament , & en fin luy donnerent à entendre qu'il estoit mort , & le creut : parce principalement qu'en l'ensevelissant , ils disoient : Hé le pauvre maistre Berthaud , il est mort , jamais plus nous ne le verrons , helas non :

## RECÉRATION S.

& le mirent en vne charette, qui reue-  
noit de laville chantans tousiours triste  
chansons sur le corps de maistre Ber-  
thaud, qui faisoit le mort au meilleur ef-  
fient qu'il pouuoit. Mais il y en auoit  
quelques vns d'entr'eux qui luy faisoient  
bien sentir qu'il estoit vif: car ils luy pic-  
quoient le derriere avec des espingles,  
comme nous disons tantost, dont il n'o-  
foit pourtant faire semblant, de peur de  
n'estre pas mort: & mesmes luy faschoit  
bien quelquesfois de retirer vn peu la  
cuisse , quand il sentoit les coups de  
pointe , Mais à la fin il y en eut vn qui le  
picqua si fort qu'il n'en peut plus endu-  
ser & fut constraint de leuer la teste en  
disant tout en colere au premier qu'il  
regarda : Certes si i'estois vif aussi bien  
que ic suis mort, ie te tuerois toute à ce-  
ste heure. Et tout soudain se remit à  
faire le mort, & ne se resueilla plus pour  
chose qu'on luy fist : jusques à tant que  
qu'elqu'un vint dire, le pauvre Berthaut  
qui est mort, alors mon homme se leua,  
vous avez menty, dit il , il y a bien du  
maistre pour vous : Or suis ic ne suis pas  
mort par despit , voila comment mai-

o T H R E S O R D E S  
ſtre Berthaud resluſcita, pource qu'on  
ne l'appelloit pas maiftre.

*Vn Beliftre decboit vn bon homme de  
village, & luy emporte vingt  
escus au Soleil.*

**A**Vx montagnes, & Alpes de Sueuē,  
Anon fort loin du village Lustingen-  
ce demeuroit vn bon laboureur nom-  
mé Iean, homme riche, & plus doué  
de biens de fortune, que de l'esprit;  
pour lequel deceuoir deux beliftres(que  
je commun peuple de ce pays là appelle  
escoliers errans) vferent de cette ruse.  
L'vn d'iceux biē tard sur la brune ayant  
à fon costé vne petite bouteille pleine  
de fort bon vin, accosta cet homme, le  
ſuppliant en l'honneur de Dieu, & des  
ſept arts liberaux, luy faire tant de bien,  
que le loger pour ceste nuit, faisant ce-  
ſte ſupplication ſçeut tant bien faire le  
marmiteux, qu'il impetra ce qu'il de-  
mandoit, & eſtant entré dans le poiſle,  
qui estoit ſi bas que l'on pouuoit de la  
main toucher aux fenetres, mit la bou-  
teille ſur l'vne d'icelles. Or la table

## RECÉRATION

éstant couverte pour soupper, & cha-  
cun assis, cet escolier se mit aupres sa  
bouteille, & la monstrant, inuitoit tous  
ceux de la maison à faire caroux, &  
boire d'autant, pour ce (disoit-il) que  
si la nuit duroit cent ans, ils n'auroient  
faute de vin, & en deussent-ils boire  
cinq cens muids. Or ce galland, dont  
je parle, auoit laissé son compagnon  
en la ruë, lequel à cet effect ayant fait  
prouision de vin remplissoit la bouteille  
à mesure qu'elle estoit vuide, &  
y besongna tant dextrement, qu'il ne  
fut onc veu de personne. L'olte, &  
ceux de sa maison, estans faits plus  
gaillards & yures à force de drinquer,  
& boire d'autant, voyans leurs ver-  
res demeurer pleins sur la table, &  
la bouteille encor toute pleine s'en-  
quirerent de la nature & vertu d'icel-  
le : & comme cela se pouuoit faire  
qu'elle ne se vuidoit point : ie le vous  
diray, dit l'escolier, c'est le vaisseau  
du grand Iuppiter, duquel il a vsé en  
sa ieunesse, lequel ne tarit iamais,  
non plus que voyez, ains est tou-  
jours plein de fort bon vin : Mais

+      T H R E S O R   D E S

que vous m'aidiez à le contenter. Fay  
vn tel creancier que toy , dit le Roy.  
Vous dites verité , Sire , respondit le  
pauvre homme : mais , vous avez de-  
quoy payer, & moy, non. Le Roy oyant  
celle requeste tant bien inventée, luy fit  
deliurer quelques deniers.

*Le iugement du Sultan Soliman grand  
Seigneur des Turcs.*

**E**N la ville de Constantinople vn Chrestien demanda par prest à vn Juif la somme de cinq cens ducats. Le Juif les luy bailla à condition que pour l'ysure il luy bailleroit à la fin du terme deuxonces de sa chair coupée en lvn de ses membres. Le temps de payer escheu, le Chrestien rendit les cinq cens ducats au Juif, refusant bailler sa chair. Le Juif pour auoir l'ysure le fit conuenir devant le grand seigneur, lequel ayant ouy les demandes & responces , & jugeant à l'équité commanda apporter vn rasoir, & le mettre dans la main du Juif, luy di- fiant : Afin que tu cognoisses , qu'on te fait justice, coupe de la chair du Chres-

## RECREATIONS.

stien deux onces selon ta demande: mais garde toy bien d'en coupper ou plus, ou moins, autrement ie te feray mourir. Le Juif sçachant cela impossible, tint le Chrestien pour quitte.

### *Le testament de Saladin.*

**S**Aladin Roy d'Asie, de Sirie & d'Egypte, monstra à sa mort combien il cognoissoit la nature de l'homme estre miserable. Il commanda qu'apres son trespasson portast au bout d'une lance, parmy son champ, à la veue de tous les seigneurs & soldats, de l'armée, la chemise qu'il auoit vestue, & que celuy qui la porteroit criast à haute voix: Saladin dompteur d'Asie, entre les grandes richesses lesquelles il a conquistées, n'emporte que le scul linge.

### *Jugement d'un ieuve Juge.*

**V**N ieuve apprenty de iustice nouvellement pourueu d'une infericure iudicature: ayant par aduis de quelques personnes, condamné un couppe-bours,